Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260629-D2026_06_05-DE

DEPARTEMENT
DES
COTES D'ARMOR

COMMUNE DE
PLERNEUF

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLERNEUF**

Séance du 29 juin 2026

Nombre de membres
du Conseil municipal
en exercice est de : 15

Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés :
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation
22 juin 2026

Date d'affichage
22 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, afin de l'organiser dans le respect des règles sanitaires – notamment de distanciation (*article 6 de la loi N° 2020-1379 du 14 novembre 2020),* sous la présidence de Monsieur Philippe LE MEHAUTE, Maire.

Présents : Mrs. LE MEHAUTE, CLERMONT, LE CASTREC, LEMAITRE, BARBIER, OLLIVIER,
Mmes. QUILGARS LABARRE, LE GALLOU, JAFFRAIN, BOLLORÉ, VANCAPPEL, DUPAS, DESNOS,

Absents (excusés) : Mr. CHASSAGNE pourvoir à Mme. QUILGARS LABARRE, Mr. LE BELLEGO pouvoir à Mme. VANCAPPEL

Secrétaire de séance : Mme. JAFFRAIN

***N° de la délibération* :**
**2026/06/05**

***Objet de la délibération* :**
**Achat de vitrines extérieures**

Monsieur le Maire indique aux Conseillers municipaux que la fourniture de vitrines d'affichage extérieur est nécessaire pour permettre l'affichage des informations et règlementations sur le site de l'espace intergénérationnel et à l'entrée du cimetière communal.

A cette fin, il est proposé aux membres du Conseil municipal de d'acquérir :

- 1 vitrine extérieure dans laquelle afficher l'équivalent de 6 feuilles A4 pour l'espace intergénérationnel
- 1 vitrine extérieure dans laquelle afficher l'équivalent de 12 feuilles A4 pour le cimetière communal.

Ces vitrines seront sur poteaux à sceller dans le sol.

Une consultation a été lancée.
La société SIGNATURE de Cesson Sévigné (35) a établi un devis d'un montant de 1 361,88 euros HT et l'entreprise VISUDEL de Claix (38) a proposé un devis d'un montant de 1 101,10 euros HT.

APRÈS AVOIR ENTENDU l'exposé de monsieur le Maire,

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260629-D2026_06_05-DE

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260629-D2026_06_05-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

- **DÉCIDE** d'autoriser monsieur le Maire à acheter les 2 vitrines d'affichage extérieur, à signer le devis valant bon pour accord de l'entreprise VISUDEL, pour un montant de 1 101,10 € HT.

Les crédits sont inscrits au chapitre 21 du Budget primitif 2026.

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer le devis ainsi que tout autre document relatif à ce dossier.

**Le secrétaire de séance**
**Patricia JAFFRAIN**

**Le Maire,**
**Philippe LE MEHAUTE.**

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260629-D2026_06_05-DE